

Paris, le 30 juin 2017

Réunie le 29 juin 2017, la Commission Juridique et de Discipline de la LNB a rendu les décisions suivantes :

Affaire 56 - Alain de Senne speaker pour le club de NANTES

(Non-respect de la Charte des speakers ; Propos et comportement antisportifs à l'égard du Commissaire du match).

Amende de 300 euros

Affaire 57 - NANTES

(Non-respect de la Charte de l'animation par le speaker du match).

Amende de 1400 euros

Affaire 61 - Alain DE SENNE speaker pour le club de STRASBOURG

(Non-respect de la Charte de l'animation par le speaker du match).

Dispense de peine

Affaire 62 - STRASBOURG

(Non-respect de la Charte de l'animation par le speaker du match).

Dispense de peine

Affaire 63 - Heiko SCHAFFARTZIK (joueur de Nanterre)

(Déclarations à la presse sur l'arbitrage susceptibles de constituer un manquement à la morale sportive portant atteinte à l'image ou à la réputation du Basket-ball, de ses instances ou de ses membres, imputables à toute personne physique ou à tout groupement sportif relevant de l'autorité de la LNB (Présidents, Dirigeants, Collaborateurs des clubs, entraineurs, joueurs)).

Avertissement assorti de l'exécution d'un Travail d'Intérêt Général

Affaire 64 - Dominique JUILLOT (Président de l'ELAN CHALON)

(Incident qui serait survenu entre M. JUILLOT et les arbitres Messieurs DIFALLAH et CHAMBON, le 19 juin 2017, à l'issue de l'Episode 4 des finales de Playoffs Pro A, opposant le club de la SIG STRASBOURG à celui de l'ELAN CHALON au Rhénus.)

Renvoi au 13 septembre 2017







Affaire 65 - Jean-Denys CHOULET (Entraîneur de l'ELAN CHALON)

(Critiques adressées à l'encontre du corps arbitral via le réseau social Twitter le 19 juin 2017, à l'issue de l'Episode 4 des finales de Playoffs Pro A opposant le club de la SIG STRASBOURG à celui de l'ELAN CHALON. Ces critiques, émises sur le réseau social twitter et reprises par les médias sont susceptibles de constituer un manquement à la morale sportive et de nuire à l'image du basket professionnel français).

Dispense de peine

Affaire 66 - STRASBOURG (incident de sécurité)

(Règlement sécurité : une altercation serait survenue entre un supporter de la SIG et l'entraîneur de l'équipe de l'ELAN CHALON, Jean-Denys CHOULET, le 19 juin 2017, à l'issue de l'Episode 4 des finales de Playoffs Pro A opposant le club de la SIG STRASBOURG à celui de l'ELAN CHALON).

• Dispense de peine



